

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 15 (1927)

**Heft:** 259

  

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259146>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

milieu où elle s'exerce; et les personnes qui prirent part à la discussion confirmèrent cette vérité, en exposant les expériences faites dans différentes régions. On écouta avec un très vif intérêt le Dr Muret, M<sup>lles</sup> Strub et Grütter, M<sup>me</sup> Studer de Goumoens.

Suivant un usage qui s'établit de plus en plus, le Comité Central avait tenu à mettre à l'ordre du jour un travail concernant la Société des Nations. Il avait eu la bonne chance d'obtenir le concours de M. Léopold Boissier, président de l'Association genevoise pour la S. D. N. et secrétaire-adjoint de l'Union interparlementaire, qui fit un exposé parfait de clarté et d'une documentation précise sur *La Suisse et la ratification des Conventions de la S. D. N.* Il suit ces conventions, — qu'elles émanent de la S. d. N. elle-même, ou de Conférences internationales convoquées sous ses auspices, depuis le moment de leur signature jusqu'à celui où elles entrent en vigueur. Le chemin est long et difficile; et malheureusement le peuple suisse laisse faire son gouvernement et s'y intéresse peu. M. Boissier regrette que la Confédération ait ratifié un si petit nombre de conventions; et propose la résolution suivante qui est votée à l'unanimité :

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie le 8 mai à Lausanne, après avoir entendu un exposé de M. Boissier, exprime sa sympathie à l'œuvre de paix et de solidarité que la Société des Nations et le Bureau International du Travail poursuivent pour le développement de la législation internationale; elle invite ses Sections locales à étudier les Conventions internationales élaborées sous les auspices de ces institutions, et charge le Comité central d'entreprendre, le cas échéant, auprès du Conseil fédéral ou des Chambres fédérales, des démarches en vue de hâter la ratification de celles de ces Conventions dont l'application en Suisse constituerait un véritable progrès.

M<sup>lle</sup> Dora Schmidt réhabilite quelque peu la Suisse, en montrant que, ce que notre pays ratifie, il l'exécute consciencieusement, après des études et des enquêtes approfondies.

La partie récréative de l'Assemblée de Lausanne a été particulièrement charmante. Le banquet fut agrémenté de nombreux discours; M<sup>lle</sup> L. Dutoit salua ses hôtes comme des amis; puis M<sup>lle</sup> Gourd rendit hommage aux Vaudois qui ont travaillé pour la cause, de Ch. Secrétan jusqu'à nos jours; elle rappelle en particulier le noms de M<sup>me</sup> Girardet, des Drs. Dufour, Muret et Machon, (on a remarqué les sympathies des médecins vaudois pour le suffrage féminin), puis de MM. Paul et Benjamin Vallotton; et elle termine par ce double mot d'ordre: « Courage, patience! » De nombreux discours suivirent, annoncés chacun par un major (ou majeure?) de table fort spirituel, M<sup>lle</sup> Bonard. L'autorité exécutive de la Ville de Lausanne s'était fait représenter par... des vins d'honneur; et le Conseil communal par son président, M. Baudat, qui sut, par des paroles habiles, à la fois rendre et cacher sa pensée, tout en se répandant en amabilités, sans toutefois parvenir à faire accepter par son auditoire sa paraphrase involontaire du *motto* de M<sup>lle</sup> Gourd: « Courage et résignation ». MM. Béranger et Machon, M<sup>lles</sup> Zellweger, Schmidt, Quinche, firent passer d'agréables moments à leur auditoire.

Mais le décor change. C'est maintenant l'heure de se recueillir; M<sup>lle</sup> Dutoit retrace, avec tout son sérieux et toute sa grâce, les vingt années de travail de la Section vaudoise; années de progrès, qui ont vu s'épanouir bien des vocations, et qui ont été mêlées de plaisirs et de peines. L'histoire de ces efforts est consignée en une élégante plaquette<sup>1</sup> due à M<sup>me</sup> de

Montet, et où les déléguées ont le plaisir de trouver les portraits de M<sup>lle</sup> Dutoit, et de la première présidente vaudoise, M<sup>me</sup> Girardet, dont l'absence est vivement regrettée. M<sup>me</sup> Rothen s'avance, les bras chargés de fleurs, et d'un « biscôme » gigantesque, comme on n'en a jamais vu, en signe de réconciliation de l'ours bernois avec ses anciens sujets... Puis, de gracieuses Vaudoises chantent des chœurs, une pianiste de talent, M<sup>me</sup> Schröder, exécute de fort belle musique, et M. Béranger fils remporte un énorme succès par ses productions et improvisations musicales.

Toutes ces impressions, qui se sont déroulées dans des lieux différents, apparaissent à la mémoire dans un cadre unique: celui du « Languedoc », du Languedoc lausannois, vert et fleuri, parfumé de lilas, éclairé par les reflets du ciel et du Léman, et surtout par l'accueil de ses heureux possesseurs, M. et M<sup>me</sup> Ernest Boyet. Nous ne pouvons assez les remercier des instants de détente passés en leur aimable compagnie et, à tous les suffragistes vaudois, nous souhaitons une nouvelle ère de joie et de progrès en leur envoyant un cordial salut.

Emma PORRET.

## De-ci, De-là...

### La mort d'une artiste.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue vendredi dernier, de M<sup>lle</sup> Louise-Catherine Breslau, l'artiste bien connue, décédée à l'âge de 70 ans, dans sa maison de Neuilly. Car, bien que notre compatriote, M<sup>lle</sup> Breslau avait fait à Paris ses études d'abord, (à l'atelier Jullian notamment où elle connut Marie Baskirtsheff), puis toute sa carrière ensuite.

« Dès ses premiers envois au Salon, écrit le *Temps*, Louise Breslau s'était révélée comme un portraitiste exceptionnellement vigoureux. Elle se lança dans la carrière du portrait et ne tarda pas à renoncer à l'huile pour le pastel. Ses portraits d'enfants, d'une distinction et d'un charme infinis, lui assurèrent parmi les artistes de son temps une situation hors de pair. Ses interprétations de fleurs ne furent pas moins heureuses, grâce à la sûreté de son talent et à l'originalité de ses harmonies de couleurs.

« L'exposition qu'elle fit au printemps de l'an dernier, dans les galeries Durand Ruel, des pièces les plus importantes de son œuvre, permit d'apprécier sous toutes ses faces un talent à la fois délicat et robuste.

« Elle était membre de la Société nationale des Beaux-Arts, aux expositions de laquelle elle prit part dès le début.

« Le Musée du Luxembourg, les musées de Suisse et d'Amérique possèdent bon nombre de ses œuvres. »

Notre collaboratrice, M<sup>me</sup> Vuillimonet, avait eu le privilège, lors d'un récent séjour à Paris, d'être reçue par M<sup>lle</sup> Breslau. Elle avait donné alors à notre journal le plus charmant récit de cette rencontre, auquel tous nos lecteurs tiendront à se reporter à cette occasion. (N<sup>o</sup> 228, 5 février 1926.)



### Alliance nationale de Sociétés féminines suisses



Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 9 mai, à Berne. Une nouvelle Société s'est affiliée à l'Alliance: la *Société cantonale du costume neuchâtelois*. L'Assemblée générale de 1927 a été fixée aux 1<sup>er</sup> et 2 octobre, à Neuchâtel. M<sup>lle</sup> von Auw y développera ce thème: *Quelle doit être la place de la femme dans l'Eglise?*

Au sujet de la réunion du Conseil International des Femmes (7/17 juin, à Genève), le Comité rappelle aux membres des Sociétés affiliées à l'Alliance qu'elles peuvent, moyennant une finance de 6 francs, assister à toutes les séances, sauf à celles du Comité Exécutif. Prière de s'annoncer à M<sup>lle</sup> Zellweger, 16, Angensteinerstrasse, Bâle.

<sup>1</sup> On peut se procurer cette brochure, qui contient foule de renseignements utiles à connaître pour toute suffragiste, soit auprès de M<sup>lle</sup> L. Dutoit, Tourelles-Mousquines, Lausanne, soit auprès de M<sup>lle</sup> A. Raccaud, Moudon. Prix: 1 fr.